



EVOLUTION DE L'INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (ICAE) DE LA CEMAC AU PREMIER TRIMESTRE 2024 ET PERSPECTIVES A COURT TERME

I- Evolution récente

L'ICAE indique une accélération de l'activité dans la CEMAC au premier trimestre 2024, par rapport au quatrième trimestre 2023 un...

Au premier trimestre 2024, le contexte international a été caractérisé par une expansion économique à un rythme lent par rapport aux tendances historiques, en raison entre autres de conditions financières encore tendues au niveau mondial, de la persistance de tensions géopolitiques et d'une faible croissance de la productivité. Sur les marchés des matières premières, les cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC ont continué dans une dynamique haussière.

Dans la CEMAC, l'activité économique a été essentiellement soutenue par la bonne tenue des hydrocarbures, des mines et de l'agriculture de rente, tandis que l'embellie observée au quatrième trimestre dans les activités industrielles, le commerce et les services marchands s'est poursuivie. Malgré les hausses récentes des prix des carburants à la pompe en février 2024, l'inflation s'est maintenue sur sa trajectoire descendante à fin mars 2024, après une accélération enregistrée en février 2024. De leur côté, les conditions climatiques ont été marquées par des fortes températures, une mauvaise répartition des pluies et des précipitations abondantes au-delà de la saison pluvieuse.

Au terme du premier trimestre 2024, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC ont révélé une accélération des activités économiques dans la sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC a augmenté de 10,0 % en glissement annuel au cours de la période sous-revue, après 8,0 % au quatrième trimestre 2023 et 6,6 % un an plus tôt.

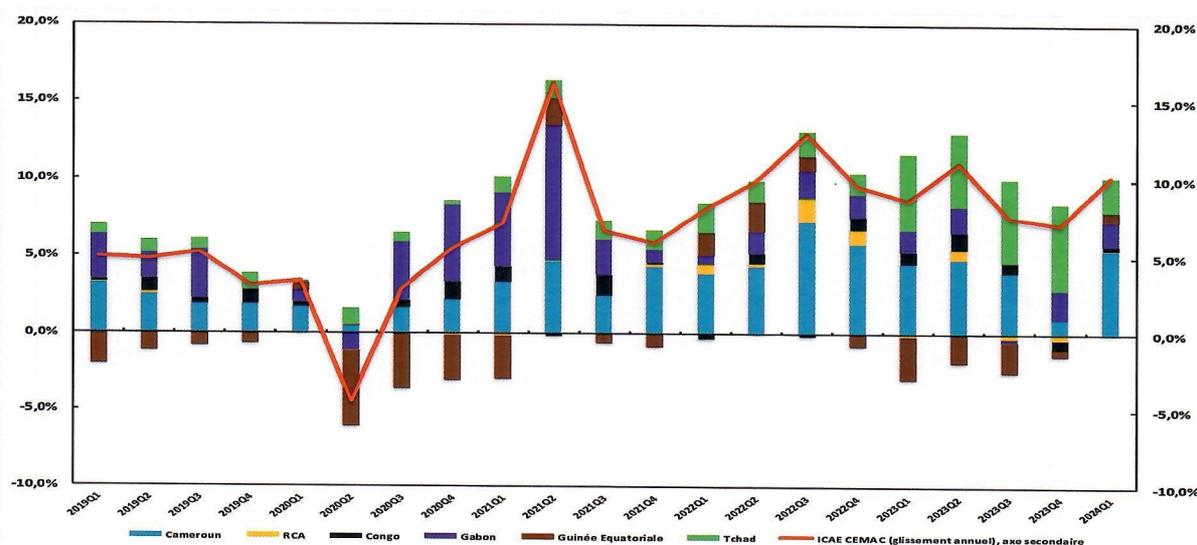
Plus spécifiquement, la croissance des activités a été essentiellement portée par le dynamisme de la branche des hydrocarbures, qui a bénéficié du maintien à un niveau élevé des dépenses d'investissements par les principaux opérateurs au Congo et au Gabon. Les activités minières, en particulier le manganèse, ont également tiré la croissance, du fait de l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle de la

société COMILOG. Cette évolution a été également soutenue par la bonne tenue des industries manufacturières, en raison de la normalisation de la chaîne logistique et d'une amélioration de l'offre d'électricité dans la plupart des pays de la CEMAC.

Les services marchands ont progressé sur la période sous revue, portés par la bonne orientation des transports et télécommunications, en dépit des fortes perturbations enregistrées sur le réseau internet en mars 2024 dans tous les pays de la CEMAC. En outre, les activités hôtelières se sont tassées dans la plupart des pays, tandis que l'augmentation des dépenses publiques des Etats de la CEMAC et les apurements des arriérés intérieurs ont continué d'entretenir les BTP et la consommation privée. Dans la même veine, les activités commerciales ont crû dans le sillage du dynamisme de la demande privée, surtout pour les produits pétroliers.

Sur la base de ces éléments, le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel de la CEMAC au premier trimestre 2024 est estimé à 2,9 % (après 2,3 % en au quatrième trimestre 2023), contre 2,2 % un an plus tôt.

Figure 1: Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2019T1 à 2024T1)



Source : BEAC

II- Perspectives d'évolution de l'ICAE à court terme

...les activités économiques devraient continuer de s'accroître au deuxième trimestre 2024, mais en s'accéléralant.

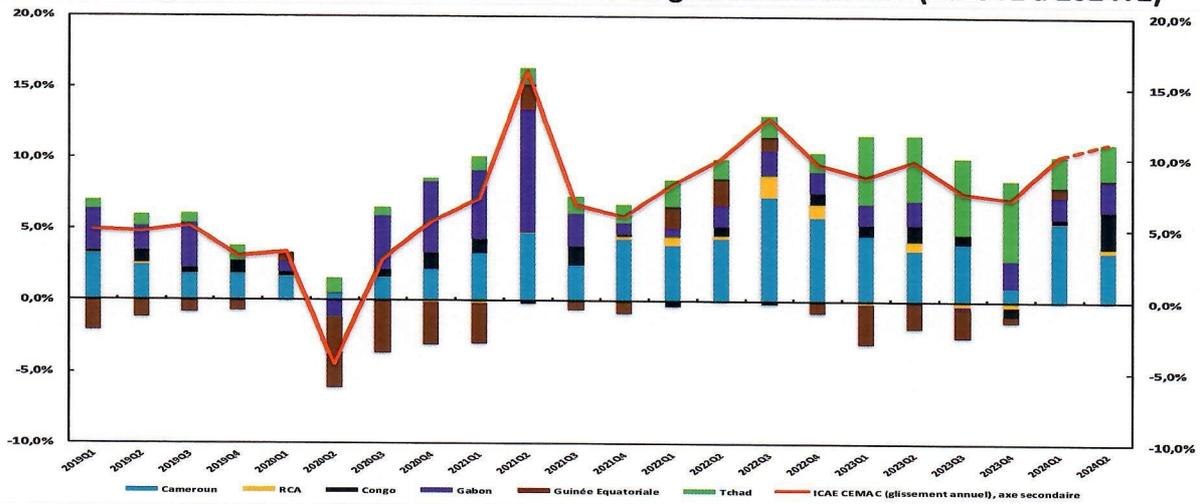
Au deuxième trimestre 2024, les activités du secteur productif de la CEMAC devraient demeurer dans une trajectoire haussière, soutenues principalement par les branches des hydrocarbures au Congo, au Gabon et au Tchad et des mines notamment le manganèse au Gabon. Les activités des BTP devraient également soutenir l'activité, en raison de l'évolution favorable des investissements publics. De même, des bonnes performances seraient enregistrées au niveau des industries brassicoles, de la production d'électricité et de l'eau et des services marchands. En outre, la demande intérieure devrait tirer profit d'une décéléralation attendue des tensions inflationnistes conjuguée avec la hausse des ressources des Etats à la faveur de l'exploitation des hydrocarbures.

En revanche, les activités sylvicoles devraient continuer de reculer, en lien avec les prix encore élevés du gasoil et des nouvelles exigences réglementaires en faveur de la transformation des grumes dans la cadre des politiques de diversification des bases productives. Enfin, les conditions climatiques difficiles et les problèmes infrastructurels, principalement le transport, devraient continuer à peser sur les activités des entreprises.

Ainsi, au deuxième trimestre 2024, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 11,7 % en glissement annuel (après 10,0 % un trimestre plus tôt), contre 10,1 % au deuxième trimestre 2023.

Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 3,0 % au terme du deuxième trimestre 2024, contre 2,9 % au premier trimestre 2024, et 2,6 % un an auparavant.

Figure 2 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2019T1 à 2024T2)



Source : BEAC